

GROUPE DES ÉLUS MAJORITAIRES

En 2016, Quint-Fonsegrives est à nouveau frappée par la baisse des dotations financières de l'État (DGF et dotation de solidarité rurale), avec une perte de 96 000 euros cette année, soit 5 % de nos recettes fiscales.

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) baisse de 27 % par rapport à l'année dernière. Sur la période 2014-2016, la perte sèche s'élève à 189 313 €.

Malgré l'amputation des moyens municipaux avec la baisse des dotations, nous avons décidé, en 2016, de ne pas augmenter nos taux d'imposition (taxe foncière, taxe d'habitation et taxe sur le foncier non bâti) et de maintenir un niveau d'investissement important au profit des quartiers, de nos équipements municipaux et de notre cadre de vie.

Malgré les diminutions drastiques de nos ressources, la qualité des services publics locaux reste notre priorité.

L'école représente le budget le plus important de la collectivité, suivi par celui de l'environnement et celui consacré aux sports, loisirs et associations.

Des économies sont réalisées sur le budget, notamment avec la renégociation de contrats de nos prestataires mais également à plus long terme avec une politique tendant à non seulement réduire notre impact environnemental et notre dépendance énergétique avec notamment des travaux de rénovation énergétique sur nos bâtiments communaux.

Enfin, cette année, nous engageons des travaux visant une meilleure accessibilité de nos bâtiments communaux conformément à la loi sur l'accessibilité.

Notre niveau d'endettement reste faible et nous bénéficions de choix judicieux réalisés sur le précédent mandat grâce à la politique financière menée par la majorité et la vente de réserves foncières communales.

Cette année, nous pourrions ainsi abonder le budget communal avec les excédents de ses budgets annexes, dès lors que nous les aurons clôturés.

Alain Mendes

Conseiller municipal
en charge des finances
pour le groupe des élus majoritaires

GROUPE DES ÉLUS MINORITAIRES

Nos participations aux différentes commissions avant le vote du budget, nous ont permis d'avoir des éléments budgétaires pour faire en partie le point. Mais nous n'avons pas eu communication du détail du budget, y compris en séance du conseil municipal. Il nous a été donc parfois délicat d'avoir un avis éclairé sur toutes les dépenses et recettes.

5 Millions d'€ est le montant du budget de fonctionnement. En dépense, 53 % sont liées aux charges de personnels, 29% charges générales. En recette, la fiscalité locale pèse 40 %, les dotations d'Etat 7 % et celle de Toulouse Métropole pour 33%.

Les dépenses et recettes prévisionnelles sont au niveau de 2015. Nous n'avons pas encore les éléments du compte administratif 2015 pour analyser les évolutions.

Pour le personnel, nous avons demandé que les effectifs ATSEM (écoles) soient maintenus au bon niveau, sans diminution des effectifs.

Nous avons interpellé une fois de plus la majorité sur le niveau des prestations de services (contrats d'assurance, photocopieurs ...) prévue à 476.647 €, 32 % des dépenses à caractère générale dont nous n'avons pas eu le détail malgré nos demandes renouvelées. Cela mériterait que l'on s'y attarde pour comprendre à quoi elles correspondent. Nous avons proposé un audit afin d'ajuster ces prestations sans pénaliser les conditions de travail du personnel.

En recette de fonctionnement, nous avons fait remarquer que la participation financière assumée par les parents sur la restauration scolaire et les animations interclasse est en constante augmentation alors que celle de la commune reste inchangée voir diminue. Il semble que cette logique perdure pour les années à venir.

En investissement, nous avons demandé que les excédents des budgets annexes alimentent les recettes du budget principal plutôt que de faire appel exclusivement à l'emprunt qui pèse sur nos dépenses.

Samuel Harroch,

Conseiller municipal,
pour le groupe des élus minoritaires